

# Il y a de la friture sur la ligne entre six associations de pêcheurs et la fédération départementale

À quelques jours de l'assemblée générale de la fédération départementale de pêche, six associations font entendre leurs doléances.

Ce n'est pas vraiment nouveau. Mais au fil des ans, le fossé se creuse entre la fédération départementale de pêche et six des 18 associations de pêche du département.

Ce vendredi au bord du Saison, à Tardets, les responsables de la Gaule aspoise, L'association des propriétaires riverains de la Nive (APRN), Basaburua (Haute Soule), La gaule paloise et les AAPPMA d'Arudy et des Baises (Monein), se sont réunis pour exposer leurs différends avec la fédération.

## 1- Qui veut la mort de l'APRN ?

C'est d'abord André Salles, pour l'APRN qui dénonce « l'acharnement de la fédération. Depuis qu'on existe, on nous reproche la non-réciprocité (le fait de pouvoir aller pêcher sur les parcours de toutes les associations avec la même carte de pêche N.D.L.R.) mais les statuts permettent de choisir ou non la réciprocité. La fédération ne l'a jamais admis » tempête-t-il. L'affaire a fait l'objet de diverses procédures en justice. Aujourd'hui, la fédération est en droit de demander 150 000 € à

l'APRN. « On est victime de discrimination. Nous sommes la 5<sup>e</sup> association pour les cotisations mais la dernière pour les subventions. Notre budget sera déficitaire de 45 000 € en fin d'année et l'association risque de disparaître avec en prime trois salariés qui seront licenciés » redoute-t-il.

## 2- Réciprocité sans solidarité ?

Président de Basaburua, le Souletin Nicolas Curutchague pointe la réciprocité qui n'a pas « de cadre légal » selon lui. « Nous, territoires de montagne supportons le plus la pression de pêche. On devrait avoir des aides à la hauteur de l'offre. Dans le prix d'une carte de pêche, un pourcentage est dédié à la réciprocité. La fédé restitue selon des critères qui génèrent de la disparité. La solidarité n'y est pas » accuse-t-il. En résumé, les aides iraient aux associations plutôt urbaines avec un grand nombre de cartes vendues au détriment des associations rurales et montagnardes moins peuplées.

## 3- Ingérence et pressions ?

Les associations dénoncent également le non-respect de la souveraineté des associations par la fédé. C'est par exemple la Gaule aspoise qui estime subir des pressions pour poursuivre l'opération brigades vertes qui, selon son représentant a déjà beaucoup coûté à l'association sans contrepartie. Ou encore l'embauche par la fédé d'un service civique chargé d'aller « dragner les propriétaires pour qu'ils lui cèdent leurs baux de pêche ».

## 4- Plus la main sur leur budget ?

Les frondeurs dénoncent éga-



Réunis au bord du Saison, cinq des six présidents concernés ont exposé leurs griefs et leurs craintes. >>>

lement la « politique d'aide aux associations fondée sur de la contractualisation, avec des aides publiques. Un moyen de pression de plus ». Sans compter que si autrefois, les associations récoltaient l'argent des ventes de cartes de pêche et l'envoyaient à la fédération, aujourd'hui, c'est la fédération nationale qui récolte désormais le fruit des cartes et le redistribue. « Les AAPPMA ont perdu la main sur leur budget »

déplorent les responsables.

## 5- Un fonctionnement en vase clos ?

Enfin, les six associations accusent la fédération de « fonctionner en vase clos » : « Nos six responsables d'association ne sont jamais invités au conseil d'administration » déplorent-ils.

Au final, les six responsables craignent que la fédération ne devienne la seule instance directionnelle et qu'à terme, les peti-

tes AAPPMA disparaissent au profit de supers associations, un peu sur le modèle des communautés de communes.

Les associations frondeuses comptent interpeller le préfet et les élus. Elles menacent aussi de sortir de la réciprocité si l'APRN venait à disparaître.

Directement mis en cause, le président de la fédération, André Dartau, garde son calme : « Je refuse de rentrer dans ces polémiques. La porte de la fédération est toujours ouverte et nous répondons à tous les courriers. Ces récriminations sont récurrentes et interviennent chaque année avant l'assemblée générale » élude-t-il.

Laquelle AG se déroulera le 18 mai à Bielle.

LAURENT VISSUZAINNE [lviissuzaine@pyrenees.com](mailto:lviissuzaine@pyrenees.com)

« ON VA AU CLASH SI L'APRN DISPARAIT. NOS SIX ASSOCIATIONS POURRAIENT SORTIR DE LA RÉCIPROCITÉ »  
NICOLAS CURUTCHAGUE, BASABURUA

## ZOOM

### Les six associations frondeuses

AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Basaburua (500 membres), AAPPMA APRN (propriétaires riverains de la Nive (1 500 membres), AAPPMA des Baises (1 000 membres), AAPPMA La Gaule paloise (3 000 membres), AAPPMA La Gaule aspoise (350 membres) et l'AAPPMA d'Arudy. Les six associations revendiquent un tiers des pêcheurs du département.